NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Qui sommes nous ?

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) s'adresse aux adultes, âgés de 18 ans et plus, et intervient au domicile.

Pour bénéficier de notre accompagnement, vous devez résider sur l'une des 64 communes composant l'arrondissement de Douai.

De plus, une notification d'orientation délivrée par la MDPH est obligatoire (ou une demande en cours).

Le service neuropsychologique

Cette équipe s'adresse spécifiquement aux adultes présentant des difficultés cognitives (mémoire, attention, etc).

Par exemple, il peut exister une difficulté dans la gestion des rendez-vous, l'autonomie au transport, la prise de notes, etc.

Ces difficultés dites « invisibles » peuvent-être associées ou non, à des difficultés motrices.

Vie professionnelle

Etudes, formation, maintien dans l'emploi ou accès à l'emploi.

Ressources et autogestion

Ouverture des droits, accompagnement à la gestion du budget, à la complétude de dossiers, classement administratif, gestion du courrier.

Mise en œuvre de moyens de compensation

Mise en place de l'aide humaine, d'aides techniques (communication, déplacements, etc.), adaptation et aménagement du logement et du véhicule.

Vie quotidienne dans le logement

Appropriation du logement, apprentissage/ réapprentissage aux tâches ménagères, utilisation des équipements, etc.

Maintenir ou développer ses capacités cognitives et/ou motrices

Remédiation cognitive, mise en place d'aides techniques.

Participation à la vie sociale

Interventions visant à construire la personne en tant qu'être social : vie en-dehors du logement, loisirs, sorties.

Accompagnement et soutien de la personne et de son entourage

Soutien au projet de vie, soutien psychologique, soutien aux aidants, mise en place de séjour de répit.

- Neuropsychologue
- Aide Médico-Psychologique
- Ergothérapeute
- Educatrice Spécialisée
- Conseillère en Economie Sociale Familiale

COORDONNEES

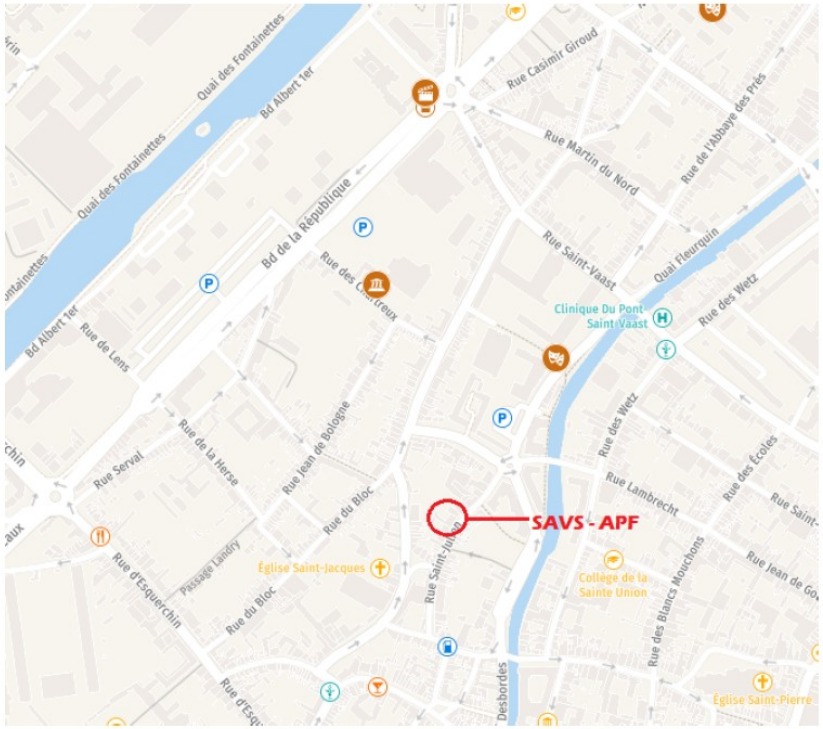

SAVS APF France handicap

207 bis, rue Saint-Julien

59500 Douai

Tél. : 03.27.93.06.93

E-mail : savs.douai@apf.asso.fr

Le secrétariat est joignable :	
Lundi	De 9h30 à 12h30 Et de 14h à 16h45
Mardi	De 14h à 16h45
Mercredi	Répondeur uniquement
Jeudi	De 9h30 à 12h30 Et de 14h à 16h45
Vendredi	De 9h30 à 12h30 Et de 14h à 16h45

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur, les messages sont relevés régulièrement.

APF France handicap

Service d'accompagnement à la vie sociale

Douai (59)

SERVICE NEUROPSYCHOLOGIQUE (S.N.P.)